

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

à l'appui d'une demande de CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (personne mineure)

Démarche guidée sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

- *Les documents doivent être fournis en original et en copie*
- *Présence indispensable de l'enfant mineur accompagné de son responsable exerçant l'autorité parentale pour le dépôt du dossier (et pour le retrait de la CNI si plus de 12 ans).*
- *Retrait obligatoire dans les 3 mois qui suivent la délivrance du titre. (Titre détruit au-delà de ce délai)*

Dans tous les cas

UNE PHOTO D'IDENTITÉ non coupée et non scannée de moins de 6 mois, aux normes biométriques (oreilles et sourcils dégagés, pas de lunettes), tête nue, de face (format 35 x 45 mm), couleur. Photographie vivement recommandé pour les enfants de moins de 5ans.

JUSTIFICATIF DE DOMICILE (original) : facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, internet, eau...) ou dernier avis d'imposition. Les factures imprimées depuis un espace client internet sont acceptées. *Attention, pour facture EDF, prise en compte de l'adresse de consommation.*

Si vous êtes hébergé, joindre une attestation d'hébergement signée en Mairie par l'hébergeant, accompagnée d'un justificatif d'identité (**original**) de l'hébergeant et un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.

CNI (ou passeport) DU TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE qui dépose la demande

Si séparation des parents : jugement et/ou convention de divorce organisant la garde des enfants. Adéfaut : courrier co-signé des deux parents expliquant leur modalité de garde.
Si garde alternée : pièces d'identité et justificatifs de domicile des deux parents exigés

Première demande de CNI

COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE datant de moins de 3 mois à demander à la Mairie du lieu de naissance (sauf si la Commune de naissance est raccordée au dispositif COMEDEC)

OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE

Justificatif de nationalité le cas échéant

Renouvellement d'une CNI

L'ANCIENNE CARTE D'IDENTITE

PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE si CNI périmée depuis moins de 2 ans



Renouvellement d'une CNI pour perte ou vol

Prévoir en plus :

- UN DOCUMENT AVEC PHOTO prouvant l'identité du demandeur (permis de conduire, carte professionnelle...)
- DECLARATION DE VOL OU DE PERTE
- TIMBRE FISCAL DE 25 €
- COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE datant de moins de 3 mois à demander à la Mairie du lieu de naissance (sauf si la Commune de naissance est raccordée au dispositif COMEDEC)
- OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE

SERVICE CNI / PASSEPORTS ENTRELACS :

Enregistrement de dossier en mairie sur rendez-vous

Prise de rendez-vous en ligne sur notre site internet :

<http://www.entrelacs-savoie.fr/>

ou en téléphonant au 04.79.54.17.59

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Sauf le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Pour gagner du temps :

Pré-demande à remplir en ligne : formulaire à compléter en ligne sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(impression du formulaire ou téléchargement d'un QR Code)